

Le problème

Accéder aux soins est la préoccupation première des citoyens dans un contexte de désertification médicale où la Drôme recense une densité de généralistes inférieure au niveau national. Cette situation empirant, faciliter le maintien et l'installation des professionnels de santé est une priorité.

Or, les futurs généralistes, pendant leurs stages, sont souvent confrontés à la problématique logement : en trouver un, assurer un double loyer, disposer d'espaces communs permettant aux internes de se retrouver et d'échanger sur leur pratique.

Votre solution innovante

Proposer aux internes en stages semestriels auprès des praticiens de médecine de ville, une offre d'hébergement partagée de qualité, en villa, à faible coût, souple en termes de nuitées et de démarches administratives.

Les objectifs

- Répondre à la préoccupation principale des étudiants en stages : une offre de logement adaptée
- Proposer une offre de soins complémentaire (notamment internes en SASPAS - stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisée- pouvant délivrer des actes) en accueillant au minimum 10 internes annuellement.
- Expérimenter un dispositif simple et peu coûteux pour les collectivités porteuses.

La description de l'innovation

- **Qui :**

Conjointement la ville de Romans et le département de la Drôme en partenariat avec l'association des médecins libéraux de Romans « AMBRE ».

Ce dispositif logement s'inscrit dans le prolongement d'une autre mesure du plan de redynamisation de l'offre de soins, voté par le département de la Drôme : accroître le nombre de médecins maîtres de stages universitaires (MSU) à même d'accueillir des étudiants. Actuellement 17 % des médecins drômois sont MSU pour un taux national de 10%.

- **Pour qui :**

Prioritairement les internes en médecine générale, mais également les médecins remplaçants, et les étudiants en externat, cela permettant les échanges de pratiques.

- **Quoi :**

La Maison des internes est une solution « clé en main » du CCAS de Romans. Une maison d'habitation de 135m², proche des terrains de stages, avec jardin et stationnements, est mise à leur disposition.

Elle offre 4 chambres dont la location varie de la nuit au mois (dans la limite de 6 mois) au prix de 15 € par nuit (dans la limite de 10 nuits) ou 150 € par mois toutes charges comprises.

Le solde des dépenses est couvert par les collectivités partenaires.

Le lien vers la vidéo : <https://www.ville-romans.fr/vivre/social/maison-des-internes>

- Les loyers ont été fixés après études et remontées des étudiants eux-mêmes quant au niveau supportable de charges complémentaires à leur logement principal sur leur lieu d'étude (données provenant également du Syndicat des internes en médecine générale).
- Le versement obligatoire de ce loyer et la grande capacité du logement permettent de limiter le surcoût financier pour les collectivités.
- La maison de type « villa », avec jardin et espace, est attractive. La colocation favorise les échanges. Le tout correspond aux préoccupations recensées auprès des étudiants en santé.
- Un « Pack accueil » pour découvrir la ville et son environnement et la constitution d'un réseau afin de susciter de futures installations.
- Un ciblage particulier pour accueillir des stagiaires internes en SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée) à même de délivrer des actes.

- **Quand :**

Ouverte le 1^{er} décembre 2018, la Maison des internes a été totalement occupée dès le début.

Les moyens humains et financiers (*internes et externes*)

Dépenses : 5 100 € d'équipement pour meubler la maison.

Budget total de 14 000 € par an en fonctionnement (loyers, électricité, chauffage, eau, entretien).

Recettes : 4 700 € (loyers des internes).

- **Coûts pour les collectivités :**

Charge nette pour les deux collectivités (répartie à parts égales) : 9 300 €.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact :**

Depuis décembre 2018, 13 internes en médecine générale des universités de Lyon et Grenoble ont bénéficié de l'hébergement, dont deux en SASPAS. Sur cette période de 6 mois, le dispositif leur permet de découvrir le territoire, de partager entre eux et de se constituer un réseau, tout en les sensibilisant à une installation future à Romans.

- **Potentiel de diffusion et de réplique :**

Une expérimentation aisément duplicable, sur la base de la convention Département de la Drôme/CCAS de la Ville de Romans fixant les modalités du dispositif logement à destination des internes en médecine générale.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution :**

Bilan et évaluation du dispositif prévu dans la convention avec un comité de pilotage Département de la Drôme/Ville de Romans, chargé de suivre la pertinence du dispositif et de valider le respect des objectifs opérationnels.

Au regard du premier bilan (au-delà de l'objectif fixé), de sa simplicité et de son coût modéré, l'expérimentation pourra être étendue dès à présent avec les collectivités intéressées disposant de terrains de stages (plusieurs déclarations d'intérêt reçues auprès du Conseil départemental de la Drôme).

3 Mots clés : Santé – Partenariat- Services aux personnes